

Le Sativex®, médicament dérivé du cannabis, reçoit une AMM en France

Compte Test - 2014-01-09 11:42:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) vient d'accorder au spray buccal SATIVEX ® une autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le SATIVEX ®, commercialisé dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, est un médicament utilisé chez certains patients atteints de sclérose en plaques, pour soulager les contractures sévères (spasticité), résistantes aux autres traitements. « Le traitement devra être initié par un neurologue et un rééducateur hospitalier », précise le ministère de la santé français.

Le laboratoire britannique GW Pharmaceuticals a délégué la commercialisation en France de son produit Sativex® au laboratoire Almirall. Ce spray buccal, déjà disponible dans plusieurs pays, devrait être commercialisé en 2015.